

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

Sujets inscrits à l'ordre du jour

0 - Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

TOUR DE TABLE

I - QUESTIONS DIVERSES

- **Course cycliste la Roue Tourangelle 26/03/03**
- **Groupement communal assurance complémentaire santé**
- **Projet étude chaufferie bois**

II – CONVENTION PRESTATION DE SERVICE AVEC CCTVI POUR FOURNITURE REPAS ET GOUTERS ALSH

Le six février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du premier février, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, Maire.

PRESENTS : M. LOIZON, M. BOURRY, Mme LAURENS, M. SAVATIER, Mme MOTHEAU, M. CADOT, M. DELAY, Mme FROIN, M. GINER, M. JUZEAU, Mme LAMY, M. PIEDOUE, Mme SEGRETAIN, Mme SEIGNEURIN, M. TESSIER, Mme WARTEL-OUVRARD

FORMANT la majorité des membres en exercice

EXCUSES : M. ABELS, Mme COGNEAU donne pouvoir à Mme FROIN, Mme LECOMTE

Madame SEGRETAIN a été élue secrétaire

0 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 16 JANVIER 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la transmission aux membres du Conseil municipal du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 16 janvier 2023,

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023.

TOUR DE TABLE

Intervenant	Sujet	Adjoint concerné	Décision
M. LOIZON	/		
Mme LAURENS	Retour sur les commissions CMJ : organisation tournoi sportif au printemps, tournoi de basket en septembre et d'une « clean walk »		
M. BOURRY	Vandalisme et dégradations : sanitaires publics régulièrement dégradés, bouteilles abandonnées en tous lieux, lisses en bois cassées à la Baronne, dégradations à l'école ... les agents des services techniques ramassent tous les lundis les divers débris abandonnés et programment les réparations à faire suite aux multiples dégradations successives Décès de M. Jacques Bloch le samedi 28 janvier, résistant déporté, survivant des camps de concentration qui résida à Thilouze, haute figure de la Résistance.	D. BOURRY	Il est impératif de renouer un dialogue avec les jeunes et de mettre les parents devant leurs responsabilités Proposition de faire un article dans le bulletin municipal
M. SAVATIER	Remercie ceux qui se sont associés à la distribution des sacs de pré-collecte. Informe que le smictom prévoit de faire des sacs de pré-collecte plus grands et de diminuer le nombre de jours de collecte		
Mme MOTHEAU	Retour sur la distribution des sacs de pré- collecte Expo photos du club photo de Veigné dans la salle du conseil du 14 au 22/02 Point sur cérémonie des vœux (prévoir vin blanc et du sucré)		
Mme SEIGNEURIN	/		
M. DELAY	Panneau 50 km/h tombé entre la Pouzière et le Genetay en direction d'Artannes Signalement poteau télécom Le CAT sollicite la mairie pour relayer la communication sur les futures animations		A remettre Déjà fait par la mairie
M. CADOT	/		
Mme COGNEAU	absente		
M. GINER	Entretien des bassins de rétention notamment celui de la Bruère, beaucoup de ronces autour et un sapin jeté à l'intérieur		Important de maintenir une végétation à l'intérieur du bassin – l'entretien est déjà assuré par les ST

Mme FROIN	Fait un retour sur la distribution des sacs de pré-collecte auprès des foyers concernés : taille des sacs insuffisante, questionnements sur le nettoyage des conteneurs ... Rappelle le problème des décharges sauvages dans les plateformes de regroupement	P. SAVATIER	Faire remonter ces informations au smictom
M. TESSIER	Plateforme du Genetay terminée		
Mme WARTEL-OUVRARD	Demande si la commune utilise son droit de préemption sur les parcelles vendues alors qu'elles sont en emplacement réservé pour l'aménagement du cheminement vers l'école. Le mur de la salle de la baronne qui sera commun avec la futur maison des jeunes est couvert de mousse, il faudra l'assainir		Le bien vendu n'est pas concerné par l'emplacement réservé. C'est prévu dans les travaux
M. PIEDOUE	/		
Mme LAMY	/		
M. ABELS	absent		
Mme LECOMTE	absente		
M. JUZEAU	Point sur le Club Loisirs et Amitiés, la multitude d'activités proposées et le dynamisme du Bureau et de son Président		
Mme SEGRETAIN	Retour sur la distribution sacs de pré-collecte Point sur la réunion publique fibre		

I - QUESTIONS DIVERSES

- **Course cycliste la Roue Tourangelle 26/03/2023**

M. Savatier présente l'itinéraire de la course cycliste qui arrivera de Saché par le lieu-dit Mazerolles, passera par la rue de la baronne puis la rue des Lavandières pour rejoindre Villeperdue.

Il rappelle l'obligation de sécuriser le parcours et la recherche de 15 signaleurs bénévoles.

Monsieur Cadot informe que la commune participera au concours des villages et villes traversés.

Il sollicitera l'accueil ados, l'ALSH et l'école dans la semaine.

Il est suggéré de réaliser un dessin au sol qui puisse être vu lors du survol de la commune par l'hélicoptère.

- **Groupement communal assurance complémentaire santé**

Monsieur BOURRY sollicite l'avis de l'assemblée sur un projet de mutuelle complémentaire communale. Ce dispositif de solidarité non obligatoire permet de faire bénéficier les habitants d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs.

Constat

Une partie de la population ne bénéficie pas des mutuelles d'entreprises :

- Les retraités et personnes âgées dont les frais de santé sont souvent élevés
- Les étudiants
- Les demandeurs d'emploi
- Les auto-entrepreneurs, les professions libérales
- Les personnes en situation de précarité

La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie met en difficulté une partie de la population qui, face aux tarifs élevés des contrats individuels de complémentaire santé, renonce à sa couverture santé et à se faire soigner correctement.

Le rôle de la mairie

Choisir une mutuelle partenaire puis communiquer auprès des administrés sur l'offre et les services auxquels ils peuvent accéder. L'adhésion reste facultative et personnelle.

Il est décidé :

- de créer un groupe de travail en sollicitant également les membres du CCAS et le concours des professionnelles de santé (pharmacienne, infirmières)
- de contacter les communes de la CCTVI pour connaître leur position sur ce sujet et éventuellement envisager un partenariat afin d'obtenir des tarifs plus avantageux.

- **Projet étude chaufferie bois**

Monsieur le Maire propose de mener une réflexion sur le chauffage du groupe scolaire alimenté par 3 chaudières gaz. Considérant l'augmentation considérable de cette énergie et les aides déployées pour favoriser la transition écologique, il apparaît opportun d'envisager une autre source de chauffage.

Après débat sur les différentes possibilités (biomasse, géothermie, photovoltaïque...) il est décidé de créer un groupe de travail mené par M. Bourry qui visitera différentes installations et en fera rapport au Conseil Municipal au mois de juin.

II – CONVENTION PRESTATION DE SERVICE AVEC CCTVI POUR FOURNITURE REPAS ET GOUTERS ALSH

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « enfance-jeunesse », Touraine Vallée de l'Indre doit fournir et financer les repas et les goûters aux enfants présents dans les accueils de loisirs. Monsieur le Maire présente la convention régissant cette prestation en fixant les modalités de fourniture des repas et goûters, les obligations du gestionnaire et de Touraine Vallée de l'Indre, les conditions de facturation.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service pour la fourniture de repas et goûters à l'accueil de loisirs de Thilouze.

Relevé des délibérations examinées le 6 février 2023

Délibération	Objet	Décision
2023.02.001	Convention prestation de service avec CCTVI pour fourniture repas et goûters ALSH	Approuvée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h50

LOIZON Eric, Maire	
SEGRETAIN Noémie, secrétaire de séance	